maître d'ouvrage

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture du Finistère

service instructeur

ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer
direction départementale de l'Équipement
Finistère

PPR prescrit le 19 septembre 2000

Elaboration approuvée par arrêté préfectoral n° 2007 - 0188 du 23 février 2007

signé :

LE PREFET,

Gonthier FRIEDERICI

Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles Submersion Marine (PPR-SM)

Communes de Guissény à Plouescat

2 - Cartographie des zones du règlement

Carte 1/8

Commune de Guissény

février 2007

U:\...\CNI_PR\DOSSIER_REGLEMENTAIRE\CNI_Reg_Carte1_5000.wor

ZONES REGLEMENTAIRES

- ZR Zone rouge
- ZB Zone bleue
- ZV Zone verte

Limites communales

Cours d'eau

Niveau de référence : 5.00 m

N

0 100 200 m

Echelle : 1 / 5.000

tilloc
énez croaz-hent
beg ar skeiz
dibennou
porsolier
le curnic
la secherie
étang du curnic
nodéven
manoir du curnic
trimèan
cléguer
kerdreuzant
guissény
l'alanan (ruisseau)
keradraon
la palud
dirou
poull croaz
poulloupry
prat ledan
mezbalanec
ty poaz
kerlergon bihan
kerzuloc
toullouarn
poultoussoc
GUISSENY
kerlergon
keriar
PLOUGUERNEAU
rann hir
le vout-kerhornaouen